## ÉDITORIAL

## Comment cultiver le goût d'entreprendre en France ?

'est à cette question, aussi cruciale qu'urgente, que les Assises de l'Innovation du 12 mai se proposaient d'apporter quelques éléments de réponse.

Tenues symboliquement à la Cité des Sciences et sous l'égide conjointe du MENRT<sup>1</sup> et du MEFI<sup>2</sup>, elles ont mis, face à face, une nouvelle fois, l'ensemble des

acteurs de l'innovation en France. Aux scientifiques et aux industriels, mais aussi aux financiers, cette journée aura permis de témoigner et d'émettre leurs ultimes recommandations. Au Premier ministre, clôturant ce mini-conseil des ministres tenu en public, elle aura fourni l'occasion d'exposer sa politique d'encouragement de l'innovation, priorité de son gouvernement et clef de voûte de la modernisation du pays et de la création d'emplois.

Dans la continuité du rapport Guillaume, les Assises Régionales (voir p. 4), organisées au mois d'avril dans plusieurs grandes villes, avaient permis de dresser un constat, sans complaisance mais unanimement partagé, de la situa-

tion et de l'exception françaises.

L'innovation est, certes, une démarche globale, à plusieurs composantes scientifique, industrielle et financière - qui doivent se conjuguer et se relayer, à bon escient, pour déboucher sur des technologies et des services commercialisables, c'est-à-dire sur des entreprises et sur des emplois. Mais les spécificités françaises n'aident pas à mettre en marche puis à lubrifier un engrenage aussi complexe. Elles sont d'origine structurelle - le double système de formation universités/grandes écoles et la coexistence des grands organismes de recherche conduisent à un cloisonnement et à une dispersion des moyens. Mais elles ont aussi des racines culturelles, plus profondes, et donc difficiles à extirper. Parmi celles-ci, le clivage et la hiérarchisation entre sciences pures et technologies avec leurs conséquences néfastes - à savoir la faible sensibilisation des laboratoires publics à la culture d'entreprise et à la propriété industrielle et un développement, resté embryonnaire, des instituts de technologies ou des instituts Frauenhoter aux Etats-Unis et en Europe, qui font ailleurs leurs preuves. Mais aussi la suspicion vis-à-vis de l'argent et du profit qui sont pourtant reconnus comme les moteurs décisifs des entrepreneurs qui réussissent et des entreprises qui perdurent.

Fort de ce constat et de ses effets néfastes sur l'innovation, le gouvernement fixe le cadre et les conditions pour développer davantage le goût d'entreprendre. Deux mots d'ordre, martelés, sans fausse note, dans les interventions successives de Claude Allègre, Christian Pierret, Dominique Strauss-Kahn et Lionel Jospin, sous-tendent et résument les orientations retenues : **ouverture et partage des** 

risques.

Les principales mesures d'ouverture annoncées ne faisaient, en fait, que reprendre et confirmer les propositions qui avaient été lancées - et probablement testées - depuis plusieurs mois. Ouverture par la mobilité des idées et des hommes, qui se traduisent concrètement par les post-doc et l'année sabbatique des professeurs en entreprise, et par la généralisation des structures de valorisation dans tout établissement et toute université. Ouverture par la reconnaissance de la technologie comme discipline à part entière et symbolisée par la création du Conseil Supérieur de la Technologie. Ouverture par le rapprochement des équipes des grands organismes avec la mise en place de réseaux

thématiques, dans des domaines porteurs clairement identifiés et affichés (électronique, informatique, matériaux, biotechnologie...). Il faut, en effet, une masse critique pour donner vie à des actions d'envergure car le temps des innovations faciles est révolu. Ouverture encore des laboratoires de recherche vers les PME, trop longtemps délaissées au profit des grands groupes. Ouverture enfin vers l'international, par l'installation de laboratoires publics à l'étranger, pour bien prendre le pouls de la compétition internationale.

Mais toutes ces dispositions ne suffisent pas, à elles seules, pour mettre fin à la panne d'innovation. Les responsables politiques, conscients du caractère hasardeux et fragile de l'innovation, s'engagent publiquement à encourager et à partager le risque de tous ceux qui - dans les industries, PME ou les collectivités locales - sont tentés par l'aventure. Des incitations financières et réglementaires sont clairement identifiées et reconnues comme les stimulants décisifs de toute initiative, personnelle ou collective. C'est cette face sous-estimée de l'innovation qui constitue certainement l'apport le plus novateur, mais aussi le plus inattendu

de l'engagement politique.

Le Premier ministre propose courageusement de changer radicalement les habitudes et de passer de la logique de subvention aux grands groupes et aux grands programmes, qui n'a pas fait les preuves de son efficacité, à une logique de partenariat responsable en direction des PME innovantes. Pour soutenir cette nouvelle orientation, l'État s'engage à adapter l'environnement financier et législatif qui doit accompagner tout développement et à faire davantage confiance aux initiatives individuelles. Selon les étapes de leur développement, les entreprises pourront faire appel successivement aux aides accordées pour la stimulation de programmes thématiques (1 milliard/3 ans), aux fonds d'amorçage (100 millions/an) et aux marchés boursiers, dont les possibilités d'intervention seront accrues par des allègements fiscaux accordés aux détenteurs de FCPl³ et de sociétés de capital risque. La progression des capitaux levés au nouveau marché (qui a quadruplé en 2 ans pour atteindre 4 milliards le mois dernier) et au second marché (qui est passé de 1 milliard à 8 milliards dans la même période) devrait ainsi se poursuivre et même s'amplifier.

Simultanément, le **crédit impôt recherche** sera prolongé de 5 ans et rendu accessible aux PME. Les individus verront **le cadre juridique et social de l'intéressement** se transformer pour devenir réellement plus incitatif (bons de souscription de parts de créations d'entreprise pour les dirigeants, stock options

pour leurs collaborateurs).

Dans l'ensemble, ce dispositif global d'incitation a reçu un accueil favorable de la part des participants à cette Journée. Il touche et opère au cœur de la vulnérabilité et du mal français. Le diagnostic s'est, au fil des ans, affiné. Les remèdes sont à présent prescrits. Ils devraient faire leurs preuves. A moins que les discussions qui accompagneront l'élaboration du cadre législatif ne dénaturent le fond des intentions de ceux qui les proposent. La déception de ceux qui sont prêts à avaler la potion serait grande.

**Gilbert Schorsch** Rédacteur en chef

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Fonds communs de placement spécialisés dans l'innovation.

## Les rencontres régionales des Assises de l'innovation

			•		
		, III		Sélection de quelques phrases clefs*	es phrases clefs*
rien	Date	Гиете	Organisation	Constat	Recommandations ou conclusion
Grenoble	23/4	Microélectronique	CEA	Les organismes sont trop peu orientés vers l'utilisation	Rendre la technologie plus digeste pour favoriser sa diffusion
Grenoble	23/4	Technologies et énergies	Ademe, Anvar, CNRS et en relation avec Agences régionales (Drire, DRRT)	L'innovation facile s'appuyant sur des extrapolations empiriques n'est plus suffisante pour assurer la compétitivité	Il s'agit moins de faire davantage que de faire mieux. Une plus grande mobilité des chercheurs serait utile au brassage des cultures
Lille	29/4	Technologies et transports	INRETS en liaison avec DRRT Nord-Pas de Calais	Intérêt de la cohérence territoriale d'une thématique, de la complémentarité des partenaires et de la diversité potentielle des formes de coopération	Anticiper les évolutions par l'innovation crée de l'emploi alors que si l'on subit l'innovation on perd des emplois
Marseille	28/4	Arts, architecture, éducation, loisirs et technologie	CNRS en coordination avec agences régionales	Il doit être mis fin au clivage existant dans notre culture française entre science et technologie qui paralyse et stérilise	Des événements de renom mondial mais de durée éphémère concernant l'image et le son ne sont pas rapprochés des potentialités offertes par les PME locales (secteur de la microélectronique et du logiciel)
Montpellier	28/4	Valorisation et financement de l'innovation	Anvar, Caisse des dépôts et Consignation et présidents d'universités	Nécessité d'une politique d'innovation cohérente et inscrite dans la durée, en l'accompagnant de messages clairs	Rendre plus lisible le dispositif de transfert qui tend à devenir très opaque pour les industries
Montpellier	29/4	Technologies et eau	Cirad	La mauvaise diffusion des acquisitions de la recherche malgré le grand nombre de manifestations organisées autour de l'eau	Il importe de développer des organismes d'interface entre les différents acteurs du monde de l'eau
Rennes	29/4	Technologies, environnement et agro-alimentaire	Inra, Ifremer et Cemagrep	Nécessité d'apprendre à travailler davantage et mieux en réseau	Donner une cohérence temporelle et spatiale aux efforts engagés en procédant à une sorte de capitalisation des savoir-faire
Strasbourg	28/4	Technologie du vivant et santé et génie biomédical	Inserm en liaison avec le CNRS	Importance de l'effet de proximité et de masse critique de recherche pour développer la création d'entreprises	Susciter chez les étudiants doctorants et les chercheurs un esprit entrepreneurial et le goût du risque
Toulouse	27/4	Technologie et communication	Cnes en collaboration avec le CNRS	Nécessité d'une fertilisation croisée des technologies entre la solution technique et le besoin	La demande doit prévaloir sur l'offre, le langage du client s'impose au concepteur

<sup>\*</sup> Responsabilité du rédacteur